



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Paris, le 5 février 2021

LES MOTARDS REJETENT LE RAPPORT DES EXPERTS DU CNSR !

Le Conseil National de Sécurité Routière (CNSR) a tenu sa première séance plénière de 2021 le mercredi 3 février. Trois rapports d'experts avaient été communiqués, en amont de cette réunion. La teneur de ces rapports, en particulier celui qui traite de la sécurité des deux-roues motorisés, a fait réagir les principaux représentants des motards qui dénoncent la façon peu constructive d'aborder la sécurité routière en général, et surtout celle des deux-roues motorisés. Comme si rien n'avait changé : pourtant l'accidentalité moto ne cesse de baisser alors que le parc ne cesse d'augmenter, et qu'en expliquer et renforcer les raisons serait sans doute une excellente piste !

Dès le titre du rapport qui concerne les deux-roues motorisés (2RM), l'angle choisi est évident : « vers un usage adapté à leur vulnérabilité ». Ces pseudo-experts qui veulent notre bien ne nous estiment pas capables d'en avoir nous-mêmes conscience. C'est un rapport à charge, nous avons à faire à des procureurs.

Axe 1 : répression à tous les étages comme premier axe ! Sans oublier la destruction du rapport de confiance assurés/assureurs.

Axe 2 : EPI, rien de nouveau, absolument rien... Tout a déjà été proposé, étudié, abordé, rejeté, depuis le rapport Guyot en 2008 jusqu'à dernièrement dans les commissions de ce Conseil, en passant par les États Généraux et la Concertation sur le 2RM.

Axe 3 : Visibilité/déteçtabilité, là encore des mesures déjà discutées, déjà rejetées... Le 2RM doit être visible pour se protéger lui-même des autres usagers. On est bien loin du nouveau slogan de la sécurité routière « Vivre, ensemble » !

Axe 4 : Plus de technologie... Quelle méconnaissance des motards et du monde de la moto. Les constructeurs, grands absents de ce conseil, pourraient confirmer que si le parc est vieillissant, c'est faute de moyens financiers pour le renouveler : il se vend 2.5 occasions pour une neuve !

Axe 5 : Formation. Elle devrait être l'axe 1 ! Nous le demandons depuis que nous existons !

Axe 6 : Infrastructures. Enfin ! Elles devraient être l'axe 1 bis ! Quid des propositions faites par la FFMC depuis 40 ans ?

Le nouveau slogan de la DSR, c'est « vivre ensemble », mais apparemment, pour ces « experts », ce serait sans les 2RM qui sont des gens dangereux, responsables dans tous les cas de leurs accidents, mal formés, mal équipés, inconscients de leur propre sécurité. Et pourtant depuis 40 ans, la mortalité moto n'a cessé de baisser : plus de 1000 tués par an pour 300 000 usagers fin des années 70 à 600 tués (même si bien-sûr c'est toujours trop !) pour 3M d'usagers de nos jours. Soit VINGT fois moins. Et nous sommes les mauvais élèves de la SR ?

Nous demandons un moratoire immédiat. Un STOP. Et une remise sur le métier de l'ouvrage avec une réelle concertation.

Les 2RM sont des usagers vulnérables comme les autres. Nous demandons le même traitement, sans aucune stigmatisation. Nous représentons 22% des tués pour 2% du trafic ? Qu'on donne alors 22% de crédit à nos compétences, à nos connaissances, à notre expertise. Nous saurions quoi faire de 22% du budget de la SR...

Les améliorations de la sécurité des 2RM ne peuvent pas se faire sans les usagers concernés.

Nous n'accepterons pas ce retour en arrière de 15 ans sur ce sujet qui NOUS concerne : NOTRE SECURITÉ.

C'est la pratique qui donne l'expertise : c'est la raison de notre présence au CNSR, parlement de la SR. Nous sommes pratiquants, nous sommes les experts, nous sommes 3 millions et personne ne décidera de l'avenir de la moto sans nous.

Nous considérons que les 2RM constituent une solution au trafic routier et non une difficulté.

FFM : Fédération Française de Motocyclisme, qui représente les instances du sport motocycliste.

FFMC_ : Fédération Française des Motards en Colère, qui représente les usagers de deux-roues motorisés.

CODEVER_ : Collectif de Défense des Loisirs Verts.

AMDM : Mutuelle des motards, assurance spécialiste du deux-roues motorisé.

Contacts presse :

FFM – Tél. 01 49 23 77 16 / Courriel : pbonneville@ffmoto.com

Fédération Française de Motocyclisme

74 Avenue Parmentier

75011 Paris

Téléphone : 01.49.23.77.00 / E-mail : ffm@ffmoto.com



Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour faire valoir ce droit : [cliquez ici.](#)